



# INTERNATIONAL MONETARY FUND FACTSHEET

## **Le changement climatique, l'économie mondiale et le FMI**

*Le changement climatique et les mesures visant à en atténuer les effets auront des incidences potentiellement lourdes sur la stabilité économique et financière du monde. Il pourrait entraîner une forte réduction de la production et de la productivité mondiales, notamment dans l'agriculture, la pêche et le tourisme, et provoquer une série d'événements catastrophiques. Les mesures destinées à contenir les effets du changement climatique pèseront aussi sur l'économie mondiale, la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre exigeant d'importants investissements dans les énergies propres ainsi que des mesures de dissuasion des activités polluantes. Conformément à son mandat, l'action du FMI porte sur les défis macroéconomiques, budgétaires et financiers inhérents au changement climatique et sur les politiques y afférentes.*

La maîtrise du changement climatique est devenue l'un des enjeux primordiaux de politique internationale. Le FMI contribue à la compréhension des retombées macroéconomiques, budgétaires et financières du changement climatique et des politiques y afférentes, mais pas aux politiques d'atténuation de ses effets à proprement parler, ceci conformément à son mandat et à son domaine de compétence. L'action du FMI en matière de changement climatique répond essentiellement à la demande et privilégie les prestations de conseil aux pays membres dans lesquels le changement climatique peut avoir un impact significatif sur la stabilité économique et financière. Le FMI s'emploie aussi à faciliter la maîtrise des questions complexes de conception et de coordination des politiques budgétaires qui ne manqueront pas d'être soulevées dans le cadre de la négociation de l'accord qui fera suite au Protocole de Kyoto, lors de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique prévue en décembre 2009.

### **Les défis macroéconomiques et budgétaires du changement climatique**

Le changement climatique constitue, à bien des égards, un problème économique singulier et particulièrement complexe, de portée mondiale. Il se propage à la planète tout entière et les responsables des émissions de gaz à effet de serre ne supportent pas la totalité des dommages qu'il cause. Il existe une très forte asymétrie entre les coûts (immédiats) des actions à mener pour endiguer le phénomène et les avantages (plus longs à se manifester) à attendre de ces actions. Il y a de grandes disparités entre les apports des pays aux concentrations atmosphériques responsables du réchauffement du climat et le degré auquel ils en seront affectés. Et de fortes incertitudes demeurent, notamment quant au risque d'impact catastrophique du changement climatique sur les conditions de vie sur notre planète.

Deux publications récentes illustrent la contribution du FMI à la compréhension et au traitement des problèmes macroéconomiques que pose le changement climatique.

**Défis macroéconomiques.** Les [Perspectives de l'économie mondiale](#) du printemps 2008 consacrent un chapitre au changement climatique et à l'économie mondiale, qui présente les problèmes macro-économiques posés par ce phénomène et les politiques à mener pour y répondre. Il souligne que les mesures d'atténuation du changement climatique peuvent avoir des conséquences macroéconomiques rapides et d'une portée considérable.

La nécessaire tarification des émissions de gaz à effet de serre pèserait sur la croissance des économies nationales, les niveaux d'épargne et d'investissement, les flux de capitaux et les taux de change. Toutefois, le chapitre présente aussi les résultats d'une simulation montrant que ces coûts peuvent être réduits au minimum par la mise en œuvre de politiques bien conçues. Les mesures prises doivent en particulier être crédibles et s'inscrire sur le long terme — tout en restant assez flexibles pour s'ajuster aux nouvelles données et à l'évolution des situations économiques — et s'appliquer à une échelle aussi vaste que possible, tout en étant gérées de façon à assurer une répartition équitable des coûts.

**Incidences budgétaires.** Un [document de politique générale du Conseil](#) traite plus en détail des conséquences du changement climatique, qui peuvent prendre de multiples formes. Ce phénomène aura une incidence directe sur l'assiette fiscale et les besoins de dépenses publiques mais, au-delà, la fiscalité et la politique de dépenses ont aussi un rôle plus actif à jouer. Pour atténuer les effets du changement climatique, c'est-à-dire, réduire les émissions, des outils fiscaux (taxation des émissions, leur limitation par un mécanisme d'échanges de droits d'émission) s'imposent pour faire en sorte que tous les émetteurs de gaz à effet de serre en supportent pleinement le coût environnemental.

Les mesures d'atténuation reposent sur l'idée que chaque émetteur devrait supporter le coût marginal de son action pour l'ensemble de la société. Le principe est simple, mais présente d'énormes difficultés théoriques et pratiques qui appellent des efforts et des solutions à l'échelle mondiale.

Des dépenses publiques peuvent aussi faciliter l'adaptation au changement climatique, afin de réduire le risque sociétal y afférent — par l'amélioration des infrastructures, la protection des zones littorales, l'éducation, la santé, l'accès à l'eau et à l'assainissement — et de relever les défis inhérents au phénomène. L'augmentation de ces dépenses ira de pair avec la progression du changement climatique et pourrait dépasser 100 milliards de dollars par an d'ici 2030, voire plus tôt.

**Incidences sur les marchés financiers.** Les conséquences du changement climatique imposent aux marchés financiers d'offrir des instruments novateurs («obligations catastrophe», produits dérivés couvrant les risques climatiques) pour contenir certains de ces risques. Les *Perspectives* et le document du Conseil déjà cités évoquent cette question, et [Finances & Développement](#) de mars 2008 consacre des articles aux aspects macroéconomiques du changement climatique.

Le FMI ne cesse de contribuer à l'analyse des enjeux budgétaires fondamentaux du changement climatique, notamment dans le cadre de la récente réflexion menée sur l'incidence des subventions des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers sur la politique économique générale. Dans le cas des marchés des produits pétroliers

par exemple, le repli des subventions constitue l'indispensable premier pas vers la mise en place d'une tarification plus ferme des émissions de gaz à effet de serre. Les services du FMI préparent par ailleurs une étude thématique sur les répercussions du changement climatique sur l'économie publique.

### **Autres travaux du FMI liés à l'environnement**

Bien qu'il soit au premier plan des préoccupations, le changement climatique n'est pas la seule question écologique d'importance macroéconomique. Les autres sont :

- la pollution locale qui peut être traitée par le recours aux écotaxes;
- la gestion des forêts et ressources renouvelables qui peut s'inscrire dans le cadre de la fiscalité des ressources naturelles et la politique d'octroi des concessions;
- l'adoption d'une fiscalité environnementale appropriée.

Certaines de ces questions peuvent avoir un lien avec les questions de politique climatique (lorsque la réduction de la déforestation réduit les émissions de CO<sub>2</sub> et quand la diminution de la pollution locale entraîne la réduction de la consommation de combustibles fossiles). Il s'agit néanmoins là de questions relativement distinctes qui appellent l'attention du FMI à partir du moment où elles ont un impact significatif sur les résultats macroéconomiques.